

N°

ast

arci

238

4

TRAIT D'UNION

Bulletin de l'Association romande
des correctrices et correcteurs d'imprimerie
et de l'Association suisse des typographes

2023

- 1** ÉDITO
HUILE
DE COUDE
- 3** VIE DE L'ASSOCIATION
L'ARCI SE MET
EN QUATRE
- 6** BAFUILLE
HISTOIRE DE
FIN D'ANNÉE
- 8** RENCONTRE
LES DESSOUS DU
SOUS-TITRAGE (II)
- 13** BOÎTE À OUTILS
TARIFS, DEVIS...
LE CÔTÉ OBSCUR DE
L'INDÉPENDANCE
- 19** IDIOME
MALÉFIQUE
OU BÉNÉFIQUE ?
- 24** RÉFÉRENCE
UN « CLASSIQUE »
NÉ EN 1943
- 26** AST
RENCONTRE DE
LA SECTION
AST LAUSANNE
- 29** ANNIVERSAIRE
LES 110 ANS
DES MOTS CROISÉS
- 34** ZEN
MOTS
CROISÉS
- 36** AGENDA

HUILE DE COUDE

ÉDITO

Action! Tel est le mot d'ordre du comité de l'Arci depuis qu'il a pris ses fonctions. Rencontres entre correcteurs de Suisse romande et d'ailleurs, échange avec des associations aux préoccupations communes, présence aux yeux du public...

C'est que, en Suisse comme en France et au-delà, les défis que traverse le métier sont les mêmes. Pas étonnant que plus de 80 correctrices et correcteurs aient assisté à la vidéoconférence organisée par l'Arci, avec le soutien de l'ACLF, sur le thème de l'intelligence artificielle et de la correction grammaticale (compte rendu dans le prochain *Trait d'Union*). Pas étonnant qu'il faille revenir sur la question des tarifs qui, au-delà des particularités territoriales, posent la question de la valorisation de la profession. Pas étonnant qu'on s'inquiète des coupes automnales dans des titres de presse romands, lesquels privilégient des pigistes souvent sans formation spécifique et appelés, pour garder leur gagne-pain, à faire autre chose que de la correction, voire autre chose en même temps que la correction. Cette dernière en pâtit, le niveau d'exigence chute.



Pas étonnant, par conséquent, que l'on se réjouisse de voir Payot Libraire consacrer une page à la correction – à sa correctrice – dans le numéro 32 de son bimestriel *Aimer Lire*, et témoigner son soutien à notre association en achetant une pleine page de publicité dans notre bulletin tout au long de l'année 2024. Merci!

Cette visibilité est indispensable alors que l'image du correcteur et de son métier se détériore. Aux yeux d'un lecteur lambda, il suffit d'être (comme lui...) bon en français pour être un bon correcteur. Ce qu'il ne voit pas, parce que

ayant vocation à ne pas sauter aux yeux, c'est le travail de facilitation de la lecture qui passe par d'autres subtilités que le vocabulaire ou la grammaire. Le mot peut sonner un peu ésotérique, un peu vieillot : l'(ortho)typographie... Toutes subtilités et ficelles du métier que nous enseignaient nos pairs au quotidien (ah, qu'ils me manquent...) quand il y avait encore des cassetins...

Les temps changent. En quatre-vingts ans, l'Archi et ses membres en ont vu passer, des changements. Et c'est à mieux les traverser que travaille notre association. Faire valoir un savoir-faire, un métier qui ne s'improvise pas, une formation de qualité, la valorisation des prestations, la reconnaissance de la profession.

Action ! Voilà qui nous servira de moteur tout au long de la nouvelle année. Et plaisir ! À commencer par celui que nous vous souhaitons à la lecture de ce nouveau numéro de *Trait d'Union*, concocté pour passer le cap de l'an nouveau avec force mots croisés (et leur histoire), et une once de superstition détricotée par notre fidèle Patricia Philipps.

Au nom du Comité, je vous souhaite à tous, chères Archiennes et chers Archiens, une belle année 2024, riche et foisonnante !

Catherine Magnin

L'ARCI SE MET EN QUATRE

VIE DE L'ASSOCIATION

Le 16 septembre dernier, Norbert Tornare et moi-même, de concert avec l'association Défense du français et l'Académie des écrivains publics de Suisse (on ne change pas une « équipe qui gagne »...), nous sommes rendus à Mase (VS) à l'occasion du Festival de la correspondance – Lettres de soie. Notre stand voisine avec le Service public facteur d'amour, bande de joyeux forains qui assure le spectacle, captivant les visiteurs... sans nous en laisser beaucoup ! Ainsi les échanges, bien qu'enrichissants, avec les curieux de notre association ne sont pas nombreux... Il nous faudra réfléchir à aller au-delà d'une présence « passive semi-active » à l'avenir. Nous avons l'hiver pour cela.

Le 20 septembre, une dizaine de correcteurs et correctrices se sont réunis à Lausanne, sous l'égide de l'Arci, pour discuter devis et tarifs. La plupart débutaient avec le statut d'indépendant. Hélas, aucun correcteur expérimenté n'est venu partager son expérience ou ses conseils en la matière.

Prêts à répondre aux questions des curieux: Béatrice Claret (à g., Académie des écrivains publics de Suisse), Norbert Tornare (Arci) et Catherine Magnin (Arci).

© DR



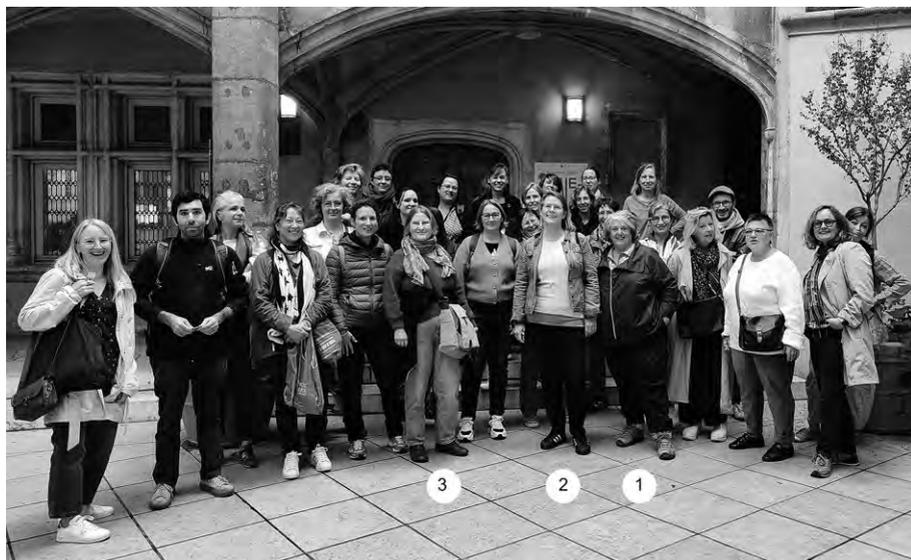
Néanmoins, cette rencontre a mis en évidence un intérêt pour une explication un peu détaillée de l'exercice d'établissement d'un devis. D'où l'article que vous pouvez lire dans le présent *TU*, aux pages 13-18.

Les 20, 21 et 22 octobre, le comité de l'Archi, en la personne de Catherine Magnin, également membre de l'Association des correcteurs de langue française (ACLF), s'est rendu à Lyon à l'occasion du 5^e anniversaire de cette dernière. Une trentaine de Pères et Mères Virgule des six coins de la France (et au-delà) ont déambulé dans la cité des imprimeurs, entre Musée de l'imprimerie (qui fêtera ses 60 ans en 2024), traboules, Saône et Rhône... toutes activités conviviales qui nous ont laissé le loisir d'échanger nos points de vue sur le métier, son exercice, son avenir. Contrairement à l'Archi, l'ACLF est essentiellement constituée de correcteurs en activité, dont la majorité n'est pas issue de l'imprimerie. Cette nouvelle génération de professionnels différemment formés pose des questions qui ne sont pas sans nous interpeller, nous, correcteurs suisses.



La plaque (qui ferait frémir Jean Méron...) en hommage à Étienne Dolet, passage des Imprimeurs à Lyon.

©DR



Une trentaine de correctrices et correcteurs de l'ACLF réunis dans la cour du Musée de l'imprimerie de Lyon, dont trois Arciennes : Armelle Domenach, également présidente de l'ACLF (1), Catherine Magnin (2) et Nathalie Tanner (3).

© DR

Le 7 décembre, l'Archi a organisé, avec l'appui (logistique notamment) de l'ACLF, une visioconférence d'Andrei Popescu-Belis, chercheur en traitement automatique des langues, professeur à la HEIG-VD, maître d'enseignement et de recherche à l'EPFL, sur le thème « Intelligence artificielle et correction grammaticale ». Ouverte à tout public intéressé par le sujet, elle a été annoncée aux Arciennes et Arciens qui nous ont communiqué leur adresse e-mail (ce n'est pas encore fait ? C'est le moment !), sur notre page Facebook et sur les réseaux sociaux. Nous y reviendrons (délais de bouclage obligent...) dans le premier TU de 2024.

HISTOIRE DE FIN D'ANNÉE

Même si l'Arci fête son huitantième anniversaire en 2024, le métier de correcteur reste aux yeux de la plupart des gens un passe-temps plutôt qu'un travail, voire au mieux une lubie de «vieux pénible empêtré dans ses dictionnaires poussiéreux». Et malheureusement, dans le monde de l'imprimerie aussi, cette profession ne bénéficie pas toujours de la reconnaissance qu'elle mériterait.

Mon rapport à la correction est le fruit de mes expériences professionnelles de typographe (oui ! je prends plaisir à garder cette désignation, même si officiellement le métier a porté différents termes jusqu'à, actuellement, celui de polygraphe).

En cette période de Fêtes, laissez-moi vous raconter une histoire qui a réconforté mon âme de correcteur, peut-être sans papier mais de cœur sûrement !

Un matin, mon petit voisin de 7 ans et 8 mois (*sic!*) sonne à ma porte. Il m'annonce que sa maman lui a dit que je faisais la chasse aux fautes. Comme il souhaite écrire une lettre au Père Noël, et pour que sa demande de cadeaux soit prise en considération au pôle Nord, il désirerait que je la lui corrige pour traquer toutes les erreurs.

Ouah ! Cette mission m'envahit d'une agréable sensation de reconnaissance, même si mon jeune voisin n'a aucune idée que sa demande représente un merveilleux cadeau : la correction est un atout, qu'importe l'âge qu'on a !

Il s'installe à la table de la cuisine et boit tranquillement le chocolat chaud que je lui ai proposé. Je commence à lire

sa lettre. Se pose alors la question de laisser telles quelles ses charmantes erreurs enfantines (pour l'encourager à continuer à écrire sans le blesser) ou de les lui indiquer (pour l'épauler dans sa progression, quitte à passer pour un grognon noyé dans ses encyclopédies).

Son regard rempli d'attentes et de confiance me fait prendre cette mission avec tout le sérieux qu'il se doit. Je découvre son imposante liste et l'application avec laquelle il justifie chaque désir. Je souris intérieurement quand ma lecture est perturbée par quelques fautes bien pardonnable pour son âge.

Mais je lis et relis une demande dont je ne comprends pas le sens :

Des jambons sur toute la planète.

Je lui fais part de mon incompréhension. Il me regarde avec ses grands yeux et dit : « Je croyais que t'étais bon en français... Tu ne sais pas ce que c'est des *gens bons*? C'est pour qu'on soit plus heureux dans le monde, tu comprends? »

Un peu bête de ne pas avoir compris l'homonymie, je baisse les yeux et je bredouille que sa lettre est parfaite, qu'elle n'a pas besoin de corrections. Bravo ! Le jeune homme repart chez lui avec le sourire aux lèvres et la fierté du travail bien fait.

Le lendemain, j'ai trouvé devant ma porte du chocolat et une multitude de dessins pour me remercier. Cela faisait longtemps que je ne m'étais pas senti aussi riche.

Joa yeux ze faite atousse.

Norbert Tornare, secrétaire

LES DESSOUS DU SOUS-TITRAGE (II)

777? Ça pourrait être le jackpot d'un bandit manchot à Las Vegas. À vrai dire, c'est encore mieux que cela! Sur un téléviseur, la page 777 du Teletext permet d'accéder aux sous-titres destinés aux personnes sourdes et malentendantes. SWISS TXT, filiale de la SSR, a la lourde tâche de les rédiger, non sans quelques contraintes. Grâce au travail acharné de cette équipe, c'est 80 % de l'offre télévisuelle linéaire qui est sous-titrée. Marie De Piante, responsable romande de SWISS TXT, nous dit tout.

Combien de personnes travaillent à SWISS TXT Genève? Et quelle proportion du sous-titrage destiné à la RTS est réalisée à Genève?

On est trente-six, mais personne ne travaille à plein temps. Les taux d'activité varient de 20 à 80 %, mais ça représente environ dix-neuf personnes à 100 %. Toutes les émissions en direct et en semi-direct sont faites à Genève. Pour le reste, on sous-titre environ le quart de ce qui est diffusé.

Quelles sont les demandes des sourds et malentendants concernant les sous-titres? Y en a-t-il d'irréalisables?

Ils souhaitent principalement que plus de programmes soient sous-titrés. À partir de 2027, 100 % des programmes seront sous-titrés. Pour y arriver, on devrait utiliser un logiciel de sous-titrage automatique. Mais pour le moment le logiciel (testé uniquement en italien) ne donne pas de résultats concluants. De plus, il n'était pas possible d'enrichir sa base de données, ce qui est très problématique. La base de données de *Dragon*, le logiciel utilisé par les *respeakers* en direct, est sans cesse alimentée par de nouveaux mots, notamment des noms propres, comme

le nom de sportifs ou de politiciens, qu'il n'a pas dans son vocabulaire de base. On l'entraîne à reconnaître que ce que l'on prononce correspond à telle écriture. Par exemple, on lui indique que quand on prononce *choumachère*, il doit l'écrire *Schumacher*.

Pour revenir au sous-titrage automatique, des ajouts de ce genre étaient impossibles, donc ce logiciel ne correspond pas à nos besoins. Le sous-titrage automatique ne sera pas utilisé en prime time, mais pour des émissions comme la rediffusion de *Forum*, le matin, par exemple. Dans ce cas, le logiciel sera autonome et diffusera lui-même les sous-titres. SWISS TXT a développé un logiciel semi-automatique capable de créer des sous-titres quand on lui donne une vidéo. Ce logiciel pourra être utilisé pour des vidéos que l'on reçoit un peu tardivement, qu'on n'a pas le temps de sous-titrer manuellement, mais qu'on a le temps de relire. Le problème de ce programme, c'est que c'est du mot à mot, rien n'est résumé. Si le débit de paroles est rapide, notre public sourd et malentendant aura du mal à suivre car le temps de lecture ne sera pas suffisant. Pour remédier à ce problème, on mise sur une autre technologie qui serait de pouvoir ralentir le temps de lecture de la vidéo. Le sous-titre resterait donc plus longtemps, mais on aurait une vidéo un peu ralentie.

La première demande de notre public cible sera donc comblée, mais on ne pourra pas garantir la qualité. On ajoutera sûrement un sous-titre au début du programme pour indiquer qu'il s'agit d'un sous-titrage automatique. Actuellement, on met un tel message quand on fait des directs, avec la reconnaissance vocale, qui dit : « Ce programme est sous-titré en direct, des erreurs sont possibles. » On diffuse ce message plusieurs fois au cours du direct également pour que les gens soient informés qu'il peut y avoir des fautes.

L'autre chose que les associations pour les sourds et malentendants réclament, c'est de réduire le décalage en direct entre l'image et le sous-titre correspondant qui vient plusieurs secondes plus tard. Avec la technologie actuelle, ce n'est pas possible. C'est la critique qui revient tout le temps. Des discussions sont en cours pour que sur le *replay*, la VOD, ce décalage ne soit plus présent.

Qu'est-ce qu'un sous-titre parfait ?

C'est un sous-titre constitué d'une seule phrase. Si le sous-titre est sur deux lignes, il faut éviter d'avoir un déterminant ou une préposition en fin de première ligne. Dans la mesure du possible, le groupe nominal doit être sur une ligne, le groupe prépositionnel aussi, etc. Ensuite, la première ligne d'un sous-titre doit être plus courte que la seconde, ainsi l'œil parcourt moins de chemin et on lit donc plus rapidement.

Existe-t-il une formation de sous-titreur ?

À l'uni, à la FTI (Faculté de traduction et d'interprétation), les étudiants ont la possibilité de faire du sous-titrage au moyen de la reconnaissance vocale dans leur cursus de master, mais le logiciel qu'ils utilisent est moins performant que le nôtre. Ça leur donne néanmoins une idée de ce qu'est la reconnaissance vocale. Mais il n'existe pas de master en sous-titrage. Pour devenir sous-titreur, il faut apprendre ici avec nos collègues. Les prérequis sont : ne pas faire de fautes, savoir résumer et avoir une dactylo à l'aveugle. La formation pour apprendre à utiliser le logiciel de reconnaissance vocale *Dragon* est faite à l'interne et dure entre un mois et demi et deux mois.

Comment évalues-tu l'orthographe des postulants ?

À l'entretien d'embauche, on fait une dictée. On a plusieurs types de dictées. Lors du deuxième entretien, c'est plus pervers, on a un texte dans lequel on a ajouté plein de fautes et ils doivent les corriger. Si les gens n'y arrivent pas, on ne les engage pas.

Que réponds-tu aux critiques qui pointent du doigt les fautes dans les sous-titres ?

Je n'ai jamais eu une seule plainte sur des fautes. Ce n'est pas la priorité pour notre public cible. Mais, si un jour je reçois une telle critique, je répondrai qu'en direct on admet les fautes. On essaie d'éviter les contresens, mais un verbe mal conjugué, on va le laisser passer parce qu'on a des contraintes de temps et qu'on ne peut pas tout faire. On privilégie la quantité d'informations en un temps restreint plutôt que la qualité du sous-titre qui arriverait quinze secondes plus tard avec plein de lacunes. Pour tout ce qui est préparé, normalement il n'y a pas d'erreurs et, s'il y en a, « l'erreur est humaine ». Et même quand on demande aux associations de sourds et malentendants ce qu'on pourrait améliorer, elles ne nous ont jamais rien dit sur l'orthographe. Ça ne fait pas partie de leurs demandes.

Qu'en est-il de l'écriture inclusive ?

On ne l'utilise pas. D'une part, on doit retranscrire un contenu oral, et le langage oral n'utilise pas ou que très peu de tournures inclusives comme les néologismes *iel* ou *toustes*. On se doit de rester fidèles à ce que la personne dit. D'autre part, notre public

a une vitesse de lecture plus lente que la moyenne, on ne va donc pas ajouter des obstacles à la fluidité de lecture. On a donc tranché assez rapidement pour ne pas intégrer l'écriture inclusive, ce que certaines personnes de l'équipe contestent, d'ailleurs.

Si l'interlocuteur que tu sous-titres fait plein de fautes, est-ce que les sous-titres seront fidèles à ce qu'il dit ? Dans quelle mesure est-ce que tu corriges ?

S'il y a des fautes d'accord, on va les corriger. Si la construction de la phrase est complètement fautive, on va la corriger aussi. On ne peut pas écrire quelque chose de faux. Mais quelqu'un qui va dire *tard* pour *bar*, on va laisser son erreur. De même, on ne censure pas les gros mots, par exemple.

Y a-t-il d'autres personnes que les sourds et malentendants qui utilisent vos sous-titres ?

Il pourrait y avoir des personnes de langue étrangère qui les utilisent pour aider à la compréhension. J'aimerais bien, dans les bistrotts, par exemple, ou dans des endroits où il y a du bruit, que les télévisions dont le son est souvent coupé aient nos sous-titres. Ce serait génial que des restaurateurs enclenchent les sous-titres sur la TV de leur établissement.

SWISS TXT ne s'occupe pas uniquement du sous-titrage pour sourds et malentendants pour la SSR, quels sont vos autres champs d'activité ?

On sous-titre les sessions du Grand Conseil genevois en direct, diffusées sur Léman Bleu et sur le *player* du Grand Conseil.

On rédige également des sous-titres pour quelques associations privées comme Regards Neufs, dont les films peuvent être projetés dans des festivals comme Locarno.

On fait également de la retranscription en direct. Il ne s'agit pas de sous-titres, mais d'un texte brut sur un ordinateur. On fait ça notamment pour le Conseil communal de Lausanne, parce qu'une conseillère communale lausannoise est sourde et qu'elle en a fait la demande. Il y a donc

toujours quelques secondes de décalage, mais ça lui permet de suivre les sessions. On retranscrit également pour des événements comme des conférences. Nos premières retranscriptions étaient destinées à des enfants sourds qui allaient à l'école ou à des étudiants.

Qui finance cette retranscription pour les écoliers et les étudiants ?

C'est l'AI.

C'est donc accessible à toute personne qui en ferait la demande ?

A priori oui, mais c'est beaucoup de démarches et, selon les cantons, l'AI entre plus ou moins en matière. Il y a malheureusement énormément de refus pour divers prétextes : la personne n'est pas considérée comme assez sourde, la personne n'est pas obligée de faire telles ou telles études, etc. C'est un combat.

Un dernier mot ?

Oui, j'aimerais bien parler du *stylebook*. Il s'agit d'un document rédigé à l'interne qui regroupe toutes les règles du sous-titrage et, plus particulièrement, l'orthographe de mots qui peuvent s'écrire différemment. Par exemple, ce document va imposer l'orthographe *COVID*, et non *Covid* ou *covid*. Il va aussi trancher sur les mots arabes : écrit-on *el* ou *al* ? Avec ou sans trait d'union ? Avec des majuscules ou non ? On définit donc nous-mêmes une orthographe, ce qui évite que chacun fasse comme bon lui semble. C'est une charte interne. On y trouve les abréviations, les règles concernant les espaces avant les ponctuations hautes. Y sont également répertoriés tous les caractères qui ne passent pas à l'écran comme l'arobase ou le ñ.

Propos recueillis le 28 avril 2023 par Céline Richardet

TARIFS, DEVIS...

le côté obscur de l'indépendance

BOÎTE À OUTILS

S'il est un exercice qui déstabilise un correcteur indépendant, surtout débutant, c'est bien l'établissement d'un devis. En l'absence d'une grille tarifaire officielle, n'existent que les recommandations de l'Archi sur son site ou les tarifs affichés par les concurrents. Mais sont-ils appliqués ? Dans les faits, les prix réels du marché sont une grande inconnue.

Tentons un petit vade-mecum.

Le trio de choc: francs – heures – signes

Soit xx francs à l'heure (le tarif) à raison de xx signes à l'heure (la cadence).

La cadence: le nombre de signes corrigés en une heure

Au moment d'établir un devis, commencez par déterminer votre vitesse de correction, ce qui vous permettra notamment de calculer le temps nécessaire pour corriger le document. Pour ce faire, il faut prendre en compte le nombre de signes, le type de correction et la nature du texte.

La quantité de texte à corriger se calcule le plus rationnellement en signes (caractères), espaces comprises. Lorsque le client ne fournit pas lui-même le nombre de signes d'un document, ou qu'on ne peut pas l'obtenir automatiquement par le biais des logiciels habituels (Word, PDF, etc.), il reste possible de compter le nombre de signes par pages similaires. Soit le nombre de caractères d'une ligne, espaces comprises, multiplié par le nombre de lignes de la page. Le résultat de ce procédé reste néanmoins approximatif à l'échelle de la totalité du document.

Il faut ensuite spécifier le type (l'étape) de correction souhaité ou proposé. Le rythme usuel d'une préparation de copie est de 6000 à 8000 signes/heure, voire 4500 pour des travaux plus complexes, comme une bibliographie. Celui d'une correction en première est de 10 000 à 12 000 signes/heure, et celui d'une correction en seconde de 12 000 à 15 000 signes/heure. Ainsi, pour un même document de 600 000 signes, une préparation de copie nécessitera 72 heures (environ 9 jours) de travail, une correction en seconde, 40 heures (5 jours).

La nature du texte influe aussi sur la vitesse, la cadence de correction. À nombre de signes égal, une thèse de recherche en oncologie demandera davantage de temps qu'un recueil de nouvelles pour enfants. Pour un texte un peu long, demandez-en un ou deux extraits, ou un exemple similaire (un rapport annuel de l'année précédente, un document du même auteur), et chronométrez-vous si nécessaire.

À ce stade, le correcteur peut être confronté à divers écueils, comme des mandants qui imposent un tarif « au mille de signes » (xx francs les 1000 signes), ce qui ne permet pas de calculer le temps nécessaire pour corriger un ouvrage et empêche donc d'appliquer un tarif horaire. Réclamez alors, avant de vous déterminer, le nombre de signes total, ainsi qu'un grand extrait, ou deux petits extraits du début et du milieu de l'ouvrage, pour tester votre cadence de correction.



© Image de vectorjuice sur Freepik

Avec des clients non professionnels de l'édition, notamment les auteurs indépendants, sachez faire preuve de pédagogie et expliquer la différence entre préparation et correction. Il n'est pas inutile de demander si le texte a déjà été relu, notamment par des bêta-lecteurs (bénévoles ou rémunérés). Et de préciser qu'un travail de réécriture ne fait pas partie d'une prestation de base. En effet, la réécriture (correspondant à du *substantive editing*) et la rédaction (le *rewriting*) constituent des niveaux d'intervention sur les textes qui ne concernent pas les correcteurs.

En cas de texte présentant manifestement de grandes disparités, demandez au donneur d'ouvrage s'il impose une marche typographique.

Le tarif: le montant (en francs) pour une heure de correction

Le calcul du tarif doit tenir compte de votre train de vie et comprend une partie couvrant vos charges et une partie assurant votre vie privée (c'est le bénéfice).

Pour arriver à un résultat réaliste, il vous faudra calculer votre prix de revient horaire, c'est-à-dire le montant qui tient compte de toutes vos charges et qui vous assure un bénéfice déterminé par vos soins.

Prenez en compte vos investissements, vos charges courantes, vos charges sociales en tant qu'indépendant (AVS/AI, assurances accident, perte de gain, protection juridique, LPP ou 3^e pilier). N'oubliez pas d'évaluer le temps consacré aux tâches administratives (devis, factures, négociations, prospection). Idem pour le roulement de trésorerie (prévision pour les périodes sans missions, vacances/congés, période de formation, délai de carence en cas de congé maladie).

Calculez votre devis en qualité de correcteur gagnant sa vie par son travail. Ne tarifiez pas bas ou à perte sous prétexte que la correction est un hobby ou que quelqu'un d'autre paie vos factures. Au contraire! Si vous êtes dans un tel cas, vous ne dépendez pas de cet argent, donc essayer un refus pour un devis « trop élevé » ne vous empêchera pas d'assumer vos besoins (et s'il passe la rampe, vous serez payés à votre juste valeur!). Accepter une mission à très bas tarif participe à la dégradation du métier et des conditions de travail de ceux qui le pratiquent. La correction n'est pas un passe-temps, mais un métier.

Pour la correction d'un document très court, il est recommandé d'appliquer un devis d'un montant minimal de 50 francs.

Il n'y a pas de plafond limite, mais si vous voyez que vous ne décrochez pas de mission, demandez-vous si le problème ne viendrait pas de vos devis.

Pour mémoire, l'Archi recommande un tarif entre 70 francs/heure et 90 francs/heure. Et gardez en tête que 80 francs/heure à 15 000 signes/heure = 5 fr. 35 les 1000 signes.

Vos outils, vos atouts

La correction est un métier qui ne s'improvise pas. Formez-vous et faites valoir votre formation ainsi que vos compétences complémentaires (la maîtrise de diverses variantes de l'écriture inclusive, une formation initiale scientifique dans un domaine dont le jargon vous est familier, etc.). En France, les correctrices et correcteurs ayant des diplômes de haut niveau pratiquent des tarifs plus élevés que les autres.

Faites valoir votre ancienneté dans le métier, donc votre expérience. En France, où 50 % des correctrices et correcteurs sont en activité depuis moins de cinq ans, ceux qui ont commencé en 1985 tarifent environ 30 % de plus que ceux qui ont commencé en 2020.

Les variables

Tous les donneurs d'ouvrage ne paient pas de la même manière. En France, les agences de communication sont plus généreuses que les institutions publiques. Suivent les particuliers (auteurs autoédités, correction de thèses, courrier...), les associations, la presse et, en queue de peloton, les maisons d'édition.

En cas de mission urgente, distinguez l'urgence exigée par le mandant (délai de livraison du texte corrigé impliquant de travailler le week-end, la nuit, ou dans un délai particulièrement court) de votre urgence personnelle (née de votre propre [dés]organisation). Seule la première justifie une majoration du tarif. Laquelle est comprise, selon les recommandations de l'Archi, entre 50 % et 100 %.

En matière de rabais de quantité, plutôt qu'un tarif dégressif pour un texte long, privilégiez un rabais de fidélité. L'Arce recommande un rabais allant de 5 % (pour 2 commandes par année) à 20 % (pour les très gros volumes ou commandes régulières). Une manière de faire judicieuse consiste à se positionner au départ sur des tarifs élevés afin de pouvoir garder une marge de négociation sans trop y perdre.

Pour une réimpression ou la correction d'un texte particulièrement bien écrit, l'Arce recommande un rabais de 10 %.

Vous débutez dans le métier ? Le manque d'expérience ou de références n'est pas une raison pour appliquer un tarif dérisoire. D'autant plus qu'il est difficile de l'augmenter après coup. Fixer ou laisser connaître un mauvais tarif est un aimant à mauvais client. Et se présenter comme meilleur marché que la concurrence revient à dire que votre prestation est de moins bonne qualité. Assumez une correction de qualité, formez-vous !

Ce que vous faites n'est jamais gratuit. Établissez le devis réel, quitte à accorder ensuite un rabais (en contrepartie d'une visibilité, d'une publicité indirecte – ce n'est pas un cadeau, mais de l'échange –, ou dans le cadre de bénévolat ou de mécénat) en indiquant le montant ou le pourcentage de celui-ci. Vous éviterez ainsi qu'on vous recommande comme quelqu'un qui travaille à bas prix, ou qu'on vous reproche de la concurrence déloyale. Dans ce métier comme dans d'autres, la gratuité est souvent synonyme de médiocrité.

Si un commanditaire trouve votre devis trop élevé, ne proposez pas de faire le même travail en moins de temps, mais proposez une prestation plus « simple », au même tarif horaire mais nécessitant moins de temps.

Une fois le montant de votre devis calculé pour amortir vos charges de fonctionnement (loyer, abonnements, matériels...), payer vos cotisations diverses (sociales, assurances...), répondre à vos besoins et respecter la

rémunération que vous avez déterminée (au mois ou à l'année), établissez un devis détaillé pour le client en précisant en quoi consistera votre correction.

Et n'attendez pas dix ans avant d'adapter vos tarifs au coût de la vie...

En conclusion, ne laissez personne décider pour vous de votre valeur. «Ne pas reconnaître sa propre valeur, c'est faciliter la réussite des médiocres.»

Pour toute question relative à la tarification ou à la formation, nous sommes à votre disposition à l'adresse contact@arci.ch

Catherine Magnin, novembre 2023

Sources et remerciements :

L'enquête nationale sur la profession menée en France par l'Association des correcteurs de langue française, son sondage sur les tarifs auprès de ses membres (<https://www.associationdescorrecteurs.fr/association/enquetes/>) et sa vidéo sur le sujet (<https://www.associationdescorrecteurs.fr/metier/independant/boite-a-outils-tarifs-independants/>). Les similitudes entre nos deux pays sont suffisantes pour tirer des parallèles.

Les témoignages de correctrices et correcteurs, membres de l'Archi (notamment Marie Chevalley, qui s'est penchée sur le sujet pendant deux décennies) ou non.

La conférence d'Omnicité (coopérative d'entrepreneurs) « Apprendre à fixer vos prix : quelques repères, méthodes et témoignages » (https://youtu.be/_m6PXF-UTps?si=GKuCCSbmiuBqHLmT).

Les relecteurs attentifs que sont notamment Marc Augiey, Armelle Domenach et Norbert Tornare.

MALÉFIQUE OU BÉNÉFIQUE ?

IDIOME

Que les superstitieux se saisissent d'une patte de lapin ou d'un trèfle à quatre feuilles avant de lire ce qui suit! Il va être question d'un nombre au pouvoir maléfique qui pourrait, rien qu'en l'évoquant, faire s'abattre sur eux une pluie de calamités diverses.

Ce nombre aux pouvoirs étranges, c'est bien sûr le 13 ! Et si en plus il s'agit d'un vendredi 13, tout peut arriver, prudence !

D'où vient donc cette réputation de porte-malheur liée au vendredi 13 ? Elle remonterait au ^{XIV}^e siècle ; c'est le vendredi 13 octobre 1307 que, sur ordre du roi Philippe le Bel, tous les templiers furent arrêtés, interrogés et torturés par les sénéchaux et baillis du royaume de France.

Quant au nombre 13 en général, quel que soit le jour de la semaine, il porterait malheur lorsque 13 convives sont assis à la même table. L'origine de cette crainte irrationnelle est religieuse : lors de la Cène, le dernier repas de Jésus-Christ, le traître Judas était le treizième convive ; le repas eut lieu le Jeudi saint, et Jésus fut crucifié le lendemain, un vendredi.

Dans la mythologie nordique, c'étaient 12 dieux qui festoyaient au Valhalla lorsque surgit un treizième invité ; sa présence aurait causé la mort du dieu de la lumière, Balder.

Parfois, c'est la date de survenue de certains événements dramatiques qui vient renforcer la conviction des superstitieux. Le massacre du Bataclan et des terrasses des ^X^e et ^{XI}^e arrondissements de Paris s'est produit le vendredi 13 novembre 2015.



C'est aussi un vendredi 13, en janvier 2012, que le grand navire de croisière *Costa Concordia* s'échoua sur un rocher tout près des côtes italiennes.

D'autres catastrophes survenues un vendredi 13 :

- l'éruption du volcan Nevado del Ruiz, en Colombie, le 13 novembre 1985 ;
- le crash du vol 571 Montevideo-Santiago, dans les montagnes andines, le 13 octobre 1972 ;
- le cyclone de Bhola, au Bangladesh, le 13 novembre 1970 ;
- le bombardement, à Londres, de Buckingham Palace, par l'Allemagne nazie, le 13 septembre 1940 ;
- la capture du dernier empereur aztèque par un conquistador espagnol le 13 août 1521.

Cette petite liste n'est évidemment pas exhaustive, mais permet de constater que des superstitieux s'ingénient à répertorier soigneusement les divers drames qui se sont produits un vendredi 13, remontant les siècles pour se conforter dans leur croyance.

Tous ceux qui ne souffrent pas de cette angoisse du vendredi 13, qu'on appelle *paraskevidékatriaphobie*, pourront comptabiliser de leur côté tous les malheurs ayant frappé à bien d'autres dates et tenter de montrer que le hasard y a sa part de responsabilité...

On rencontre sur la planète des superstitieux plus optimistes, persuadés, eux, que le 13 porte bonheur ; ainsi, dans l'Hexagone, la Française des jeux vend des milliers de billets de loterie les vendredis 13 en organisant des tirages spéciaux qui pourraient vous faire gagner une fortune. Le cinéaste Claude Lelouch a baptisé sa société de production Les Films13. La chaîne de télévision thématique française 13èmeRue a commencé sa diffusion le 13 novembre 1997.

La série de bandes dessinées imaginée par le scénariste Jean Van Hamme a pour héros un amnésique, au mystérieux tatouage XIII, qui déjoue tous les pièges et se tire sans trop de dommages de toutes les situations dangereuses...

Toutefois, si l'on aime frémir en regardant des films d'horreur, on pourra occuper ses soirées en visionnant la série de longs métrages intitulée *Vendredi 13*.

Triskaïdékaphobes ou tétraphobes ?

Chance ou malchance portée par ce nombre 13, la question n'est pas tranchée, et varie selon les pays et les cultures. Dans l'alphabet hébreu, la 13^e lettre, mem, s'apparenterait à la mort. Dans le tarot de Marseille, le 13^e arcane est un squelette maniant une faux. On trouverait sans doute mille autres symboles sur des sites créés par des passionnés d'ésotérisme, de numérologie et autres « sciences » divinatoires.

La croyance dans les vertus maléfiques du 13 est tout de même assez répandue : aux États-Unis, difficile de loger dans une chambre d'hôtel portant le numéro 13, on logera plutôt dans la 12bis... Des statisticiens ont constaté une baisse du nombre de voyageurs les vendredis 13.

Un peu d'étymologie pour ceux qui, lisant ces lignes, commenceraient à souffrir de *triskaïdékaphobie*, tel est le joli nom qui qualifie la phobie du nombre 13.

L'origine du mot treize est claire : il provient du latin *tredecim*, qui signifie fort logiquement « trois plus dix », de *tres*, « trois », et *decem*, « dix ».

Curieusement, dans certains pays, ce sont d'autres chiffres que le 13 ou d'autres jours que le vendredi qui portent la poisse. Ainsi, en Chine, et dans la plupart des pays d'Asie, c'est le chiffre 4 qui est synonyme de malchance : la raison en est qu'il se prononce « si », de la même manière que le mot « mort ». Les Asiatiques sont donc *tétraphobes*, mais ils parent souvent le chiffre 8 et la couleur rouge de toutes les vertus. En Europe, le 7 a tendance à porter chance, comme en témoignent nombre d'expressions comportant ce chiffre. Si nous évitons les 7 péchés capitaux, serons-nous au septième ciel ?

En Espagne, on pense que c'est plutôt le mardi 13 qui est de mauvais augure. En Italie, le nombre 17 serait maudit parce que, écrit en chiffres romains, soit XVII, il a pour anagramme VIXI, qui signifie en latin « j'ai vécu », donc évoque la mort ! À l'évidence, on se creuse beaucoup les méninges pour se faire peur...

Treize à la douzaine

Cette locution populaire a d'abord été employée à la forme négative pour exprimer la rareté ; « il n'y en a pas treize à la douzaine » se disait à propos d'une chose difficile à trouver.

À la forme affirmative, dire que quelque chose était à la *douzaine* signifiait que la chose en question n'avait pas grande valeur : on exprimait ainsi mépris ou ironie.

Par la suite, depuis environ le milieu du XVIII^e siècle, *treize à la douzaine* a pris le sens de beaucoup, ou même beaucoup trop.

L'expression vient de la pratique commerciale qui consiste à vendre 13 produits identiques pour le prix de 12 : on attire ainsi les clients, ou alors on tient à se prémunir d'une réclamation pour le cas où l'un des articles vendus serait défectueux (les œufs, les huîtres par exemple).

Selon certains auteurs, on peut rattacher cette expression à la *devil's dozen* des Anglais. Cette « douzaine du diable » aurait pour origine l'amende infligée aux boulangers s'ils vendaient des miches au poids insuffisant par rapport à la norme légale ; prudents, pour s'épargner des ennuis, ils préféraient fournir aux clients une treizième miche. On les comprend, si l'on sait que, au XIII^e siècle, sous le règne de Henry III, les boulangers de Londres pratiquaient la *baker's dozen* (la « douzaine du boulanger », l'équivalent de notre *treize à la douzaine*). La raison de cette générosité ? À l'époque, les boulangers accusés de fraude pouvaient être punis sévèrement si leur miche de pain était plus légère que le poids légal défini par la Worshipful Company of Bakers (l'« Honorable Compagnie des boulangers ») : on leur coupait la main !

Treizains et mariés au treizième

Le nombre 13 a aussi donné lieu à de plus plaisantes coutumes, notamment lors des mariages chrétiens. Le futur mari donnait à celle qui allait devenir son épouse un *treizain* (ou *trézain*) : c'était un ensemble de 13 pièces ou médailles symboliques (en souvenir des 12 apôtres plus Jésus-Christ), bénies lors de la messe nuptiale. L'épouse conservait précieusement ce treizain qui garantissait la prospérité du couple. Les 13 pièces étaient rassemblées dans de petites boîtes d'argent ou dans des sacs brodés d'argent.

Parmi les expressions disparues – du fait que, dans la société actuelle, les pratiques qui leur avaient donné naissance n'ont plus cours –, on trouve *se marier à la mairie du XIII^e arrondissement* : lorsque la ville de Paris ne comptait que 12 arrondissements, on parlait ainsi d'un homme qui avait une maîtresse.

Les *boutiques à treize* ont elles aussi disparu : c'étaient des boutiques ambulantes ou petits bazars qui vendaient, dans les quartiers populaires, des objets de peu de valeur au même prix, souvent fixé à 7 ou 13 sous.

Au Moyen Âge, *treizain* était le nom d'une monnaie en cours à cette époque.

Chez les cyclistes de compétition, faire *rougir le treize*, c'est pédaler très vigoureusement.

Chez les rugbymen, aucune connotation négative du treize, puisque le jeu à treize se pratique toujours ; on peut le nommer rugby treiziste pour faire plus chic.

Nombre d'écrivains, superstitieux ou non, se sont amusés avec le nombre 13, qui figure dans beaucoup de titres d'ouvrages. Ainsi, Georges Simenon, né le vendredi 13 février 1903, a publié trois recueils de nouvelles : *Les 13 Coupables*, *Les 13 Énigmes*, et *Les 13 Mystères*. L'association Les Restos du Cœur fait appel chaque année à une sélection d'auteurs chargés d'écrire des nouvelles qui seront rassemblées dans un recueil intitulé *13 à table*, au format poche et à gros tirage, vendu à un prix modique pour contribuer au financement des repas. Et, pour les lecteurs qui souhaiteraient rester tranquillement chez eux pour éviter tous risques les 13 de chaque mois, deux romans noirs à savourer pour frissonner sans conséquences : *Vendredi 13*, de David Goodis, et *Treize jours*, d'Arni Thorarinsson.

Patricia Philipps

Sources :

Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition, Imprimerie nationale, 1992.

Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Encyclopaedia Britannica, 1979.

Jean Maillet, *Attendre 107 ans... et toutes les autres expressions qui comptent*, Les Éditions de l'Opportun, 2011.

Quid 2001 (encyclopédie méthodique de Dominique et Michèle Frémy), Robert Laffont.

Alain Rey (directeur de publication), *Dictionnaire historique de la langue française*, nouvelle édition en 2 volumes, Dictionnaire Le Robert, 2022.

Sur Internet :

culture-generale.fr

maxisciences.com

Wikipédia

UN « CLASSIQUE » NÉ EN 1943

La dernière édition du *Guide du typographe* est sortie de presse en 2015. Il s'agit de la septième parution du manuel, dont la réputation s'étend en dehors des frontières de la Suisse romande. Il faut préciser que, en langue française, les ouvrages de ce type font généralement défaut ou ont pris de l'âge, voire sont médiocrement adaptés à nos habitudes et règles typographiques...



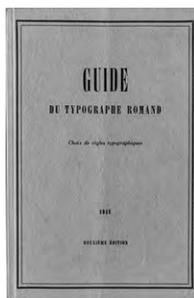
2015.



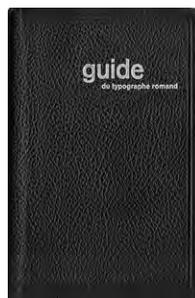
1943.

C'est au sein du Groupe de Lausanne de l'Association suisse des compositeurs à la machine (c'est-à-dire des opérateurs à la Linotype et des clavistes à la Monotype) qu'est née l'idée de publier une « Marche à suivre typographique »... Si bien que, au cours d'une assemblée tenue le 4 octobre 1940, à Lausanne, une commission de rédaction de cinq membres avait été constituée. Après trois années d'efforts et d'interminables discussions (comme il sied chez les servants de l'imprimerie), la première édition, intitulée *Guide du typographe romand*, allait sortir de presse, comptant 84 pages.

En 1948, la deuxième édition était revue et augmentée (110 pages). En 1963, pour la troisième mouture, un sous-titre faisait son apparition : « Règles typographiques à l'usage des auteurs et éditeurs, compositeurs et correcteurs de langue française ». Comptant 176 pages, le livre était graphiquement conçu dans la mouvance du « style suisse international ». De surcroît, imprimées sur papier de couleur, figuraient les principales règles pour la composition de textes en anglais, allemand, italien et espagnol.



1948.



1963.

S'ensuivirent l'édition *brune* (1982) ; la *grise* (1993), primée au Concours des plus beaux livres suisses ; la *rouge* (2000), intitulée *Guide du typographe* (en raison d'une diffusion internationale, l'adjectif *romand* avait été abandonné), tirée à dix mille exemplaires. Le Groupe de Lausanne de l'Association suisse des typographes (AST) demeure, par-delà les années, l'éditeur du manuel.



1982.

1993.

2000.

Il faut préciser que l'évolution technologique n'a nullement gommé les règles régissant la rédaction de textes en tous genres. Journalistes, graphistes, polygraphes et correcteurs continuent (heureusement et... généralement!) à s'appuyer sur les principes de composition contenus dans le *Guide du typographe*.

Quatre-vingts ans ! L'année d'anniversaire vient de s'écouler. Une date charnière pour un ouvrage collectif, édité par une organisation professionnelle...

Roger Chatelain

Première parution sur ig.syndicom.ch
Photos © R. Aeschlimann

À noter que la commission de rédaction ayant œuvré pour la dernière édition du *Guide du typographe*, sortie de presse en 2015, était composée de Marc Augiey, Chantal Moraz, Joseph Christe et Roger Chatelain, la présidence de l'AST étant assumée par Michel Pitton.

RENCONTRE

de la section AST Lausanne

Ce samedi 2 décembre 2023, une bonne poignée de membres se sont retrouvés dans un endroit emblématique de notre section, soit le Musée Encre & Plomb de Chavannes-près-Renens.



Ernest Gaillard et Zélia Nickel.

© C. Moraz

Cette rencontre, agrémentée d'un excellent apéritif, concocté par les hôtes du lieu, et dans ce cadre si cher aux Anciens (mais pas seulement) a permis à chacun de se remémorer des souvenirs relatifs à notre belle profession.



*Jean-Jacques Subilia,
Rémy Bovey et Michel Pitton.*

© C. Moraz



*Roger-Claude Schwerzmann,
Jean-Luc Monnard, Bernard Nock
et Philippe Waridel.*

© R. Aeschlimann



© R. Aeschlimann



*Samira et Joseph Christe,
Susanna Lutz
et Rodolphe Aeschlimann.*

© R. Aeschlimann

De plus, nous avons pu assister à un travail d'impression, soit de très belles cartes de vœux ; les réalisateurs : le conducteur attiré, Bernard Nock, assisté par l'ancien prof Jean-Luc Monnard, tous deux des fidèles du Musée. Ce fut un excellent moment de convivialité et de partage. Merci au président Michel Pitton, ainsi qu'à son comité.

Rémy Bovey

Bernard Nock.

© R. Aeschlimann



syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27
Courriel: lausanne@syndicom.ch – Internet: www.syndicom.ch

Un engagement commun, un encadrement personnalisé

LES 110 ANS DES MOTS CROISÉS

ANNIVERSAIRE

Les mots croisés sont une rubrique incontournable de notre bulletin. Depuis quelques années, succédant à Victor Gagnaux, Éliane Duriaux concocte des grilles tout spécialement pour le *Trait d'Union*. Quelle chance, merci! Profitons des 110 ans des mots croisés pour mettre en lumière ce jeu de lettres.

À vous de jouer

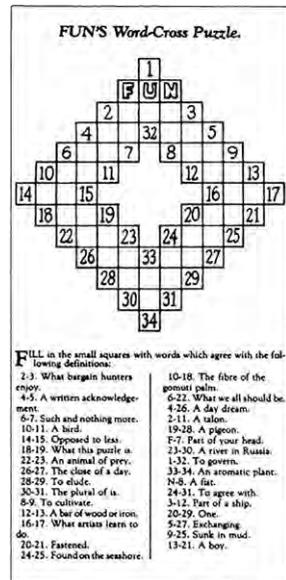
Pour commencer, tentez de résoudre la définition suivante: « Ils font face à leurs grilles toute la journée, mais n'en sont pas prisonniers. »¹

Origine

Arthur Wynne publie les premiers mots croisés dans le *New York World* du 21 décembre 1913. Au début, les grilles sont en forme de losange, composées de mots de trois ou quatre lettres sans cases noires. Il n'y a qu'une seule liste de définitions, car les mots sont placés dans l'ordre des lignes et des colonnes. Arthur Wynne introduit rapidement des cases noires et donne une forme rectangulaire aux grilles, permettant une dissymétrie horizontale et verticale qui multiplie ainsi les combinaisons possibles.

En 1924, c'est la consécration. Le succès phénoménal d'un livre de deux étudiants de Harvard (Dick Simon et Max Schuster) rempli uniquement de grilles et de définitions incite amplement chaque journal américain à publier des mots croisés.

Comme Arthur Wynne ne brevète pas son invention, l'Anglais Morley Adams monopolise le concept en 1924 en créant la première agence de mots croisés du monde anglophone.



La première grille de mots croisés publiée le 21 décembre 1913.

© DR



Le journaliste anglais Arthur Wynne, auteur de la première grille de mots croisés.
© DR

La même année, *Le Dimanche illustré* publie la première variante française sous le nom de « mosaïque mystérieuse ». La richesse de notre langue et l'abondance de ses jeux de mots donnent, parfois, à nos mots croisés une dimension humoristique que n'a pas encore à l'époque la version anglaise.

Les « mots fléchés » sont une variante où les définitions sont situées dans les cases noires jouxtant la première lettre du mot à trouver, au lieu d'être à côté de la grille. Généralement, le niveau de difficulté n'est pas élevé, car il y a peu de place dans les cases noires pour des définitions subtiles.

La « grille muette » est une autre version du jeu où l'emplacement des cases noires n'est pas connu à l'avance, offrant ainsi un défi supplémentaire aux joueurs.

Jérémy Arki (professeur agrégé d'anglais à l'Université Paris Cité) propose les « mots fléchés bilingues » de 2009 à 2011 dans *Le Monde*, puis durant plusieurs années dans d'autres publications. But du jeu : deviner un mot en français avec une définition en anglais, et vice versa, dans une grille où les mots des deux langues s'entrecroisent. Les cases rouges correspondent à l'anglais et les cases bleues au français.

Devant l'ampleur de la demande, aujourd'hui, la production de mots croisés n'est réalisée que par une poignée de professionnels... et surtout par des ordinateurs. Les logiciels ingurgitent, moulinent mots et définitions pour les recracher dans des grilles

préformatées. Mais certains journaux persistent à les personnaliser en les confiant à des verbicrucistes afin de se démarquer de leurs concurrents et d'offrir une rubrique de qualité aux lecteurs.

Définitions

Mots croisés : grille de mots qui s'entrecroisent horizontalement et verticalement, à remplir grâce à des définitions qui jouent sérieusement ou avec humour avec les termes, les quiproquos, les second ou troisième sens.

Cruciverbiste : amateur de mots croisés (ou œdipe : personne qui devine une énigme – comme Œdipe dans la mythologie grecque qui répond à une énigme du Sphinx).

Verbicruciste : auteur d'une grille de mots croisés (ou sphinx : personne qui propose des énigmes). Étonnamment, verbicruciste est apparu bien après cruciverbiste, comme s'il avait fallu du temps avant de comprendre que des gens sont à l'origine des grilles de ce sport cérébral !

Optimiste : quelqu'un qui écrit au stylo, au lieu d'utiliser un crayon (et une gomme...).

Particularités selon les pays

Dans les pays francophones, les grilles sont carrées ou rectangulaires. Elles totalisent généralement de huitante et une à cent trente cases. Les accents et les signes diacritiques sont ignorés. Les mots de moins de trois lettres sont tolérés.

Aux États-Unis, les grilles sont carrées et symétriques selon une rotation de 180°. Si on les retourne tête en bas, le dessin formé par les cases noires est le même que celui de la position initiale. Chaque mot contient au moins trois lettres. Les cases noires sont limitées au sixième de la somme des cases.

Au Royaume-Uni et en Australie, le graphisme des grilles est semblable à celui des États-Unis, mais le nombre de cases noires peut aller jusqu'à la moitié du nombre de cases.

En Italie, les grilles sont rectangulaires, plus grandes qu'en France et ne sont pas symétriques. Les mots de deux lettres sont autorisés et le nombre de cases noires est minimisé. Couramment, des phrases sont à découvrir au centre d'une grille de grande dimension. Les accents et les signes diacritiques sont ignorés.

En Allemagne, la forme s'apparente à celle des mots croisés de l'Angleterre, sans aucun pavé de cases blanches. Les *ä*, *ö*, *ü* sont remplacés par *ae*, *oe*, *ue* et l'*Eszett* par *ss*.

En Espagne, la forme s'apparente à celle des mots croisés anglais. Les digrammes *ch* et *ll* occupent toujours deux cases.

Au Japon, les grilles suivent la symétrie américaine, mais les cases noires sur les côtés sont minimisées et les coins sont toujours blancs. On remplit les cases avec un symbole syllabaire issu de l'une des écritures japonaises et non pas avec une lettre. Les différentes écritures syllabiques ne sont que rarement mélangées au sein d'une même grille. Les Japonais écrivent soit en colonne de haut en bas et de droite à gauche (on lit/écrit la première colonne à droite puis on passe à celle à sa gauche), soit en ligne de gauche à droite et de haut en bas (comme le français). La façon d'écrire change selon le support. Dans les journaux, c'est en colonne sauf pour les titres (!). Dans les magazines, c'est un mélange des deux. Sur Internet, c'est majoritairement en ligne. Que le caractère suivant soit placé en bas ou à droite du précédent ne change rien à son tracé.

En Israël, l'hébreu possède un alphabet consonantique de vingt-deux lettres. Les voyelles ne sont pas transcrites comme des caractères distincts et peuvent entraîner des ambiguïtés de contexte ou de signes. Il est précisé si les solutions doivent être trouvées avec ou sans voyelles. L'hébreu se lisant de droite à gauche et les chiffres romains de gauche à droite, des conventions d'usage sont précisées pour éviter des ambivalences.

C	O	D		E	N	D		S	P	A
O	R	A		M	A	E		K	I	T
W	E	D	D	I	N	G	D	A	T	E
			F	L	A	R	E			
F	O	R	A	Y		E	P	E	E	S
A	P	E			G	E	O	R	G	E
M	A	F	F	I	A		S	A	G	E
			B	A	M	B	I			
V	E	N	I	C	E	I	T	A	L	Y
A	N	A		U	R	L		R	O	E
N	T	P		C	S	E		T	A	P

Grille de type américain.

©DR

ド	ソ	ク		ハ	ク	シ		ワ	タ		ト	チ	
ク		ウ	ロ	コ		オ	モ	リ		カ	ゲ		
シ	ツ	キ		ニ	ガ	リ		パ	ナ	ナ	ウ		
ヤ	ド		カ	ワ	ラ		ド	シ	ヤ		カ	ワ	
	イ	フ	ク		ス	ウ	ジ		ミ	チ	ク	サ	
タ		サ	テ	イ		シ	ヨ	ホ		カ	リ		
バ		カ		イ	ナ	カ		ウ	ツ	シ		ツ	キ
	シ	キ		イル	ス		ケン	サ				ジ	
ヒ	キ	シ		イル	ス	ミ		イ	ビ	キ			
ツ	リ		オ	チ	ラ	シ		ツ	ク	リ		ハ	ト
ス		ヨ	ヤ	ク		カ	パ	ン		マ	ツ	チ	
	タ	コ		ノウ	キ		レ	ール				ガ	
フ	ネ		ソ	ウ		テ	ホ	ン		タ	ワ	ラ	

Grille de type japonais.

©DR

Anecdotes

Georges Perec (7 mars 1936 – 3 mars 1982), l'un des plus grands verbicrucistes français, propose une version qui ne contient qu'une case. Horizontalement : voyelle. Verticalement : consonne. Solution : Y (Y est considérée linguistiquement comme une semi-consonne. On appelle ce son « yod »).

En 1989, Gabriel Raymond publie la plus grande grille (7 × 7) sans case noire. Cette prouesse, reconnue par le *Livre Guinness des Records*, reste longtemps inégalée. Mais avec l'avènement de la puissance informatique, cet exploit a été battu plusieurs fois depuis.

Le 5 novembre 1996, jour de l'élection présidentielle américaine, le *New York Times* inclut dans ses mots croisés la définition horizontale « Nom du vainqueur ». Sa particularité est d'avoir deux réponses différentes selon le résultat des urnes (Bob Dole ou Clinton). Toutes les définitions verticales ont par surcroît deux solutions qui fonctionnent quel que soit le nom du nouveau président. Par exemple, l'indice « Animal noir de Halloween » correspond soit à *bat* (« chauve-souris ») pour la première lettre de Bob Dole ou à *cat* (« chat ») pour celle de Clinton.

En 1996, les Français Didier Clerc et Pierre-Claude Singer conçoivent la plus grande grille de mots croisés toutes langues confondues (160 000 cases, 50 139 mots et définitions). Cette performance est homologuée par le *Livre Guinness des Records*.

Roger Squires (22 février 1932 - 1^{er} juin 2023) est le verbicruciste le plus prolifique du monde. Le 14 mai 2007, il publie sa 66 666^e grille, soit l'équivalent de deux millions de définitions. De plus, il détient le record du mot le plus long utilisé (cinquante-huit lettres) dans une grille. Êtes-vous capables de trouver ce nom ?

Des passionnés des mots croisés du *New York Times* enregistrent, répertorient et mettent en ligne de multiples données statistiques, curiosités ou records relatifs à ses grilles.

Norbert Tornare

¹ Les verbicrucistes !

² Llanfairpwllgwyngyllgogerychwyrndrobwlllantysiliogogoch (nom d'une commune galloise).

Sources :

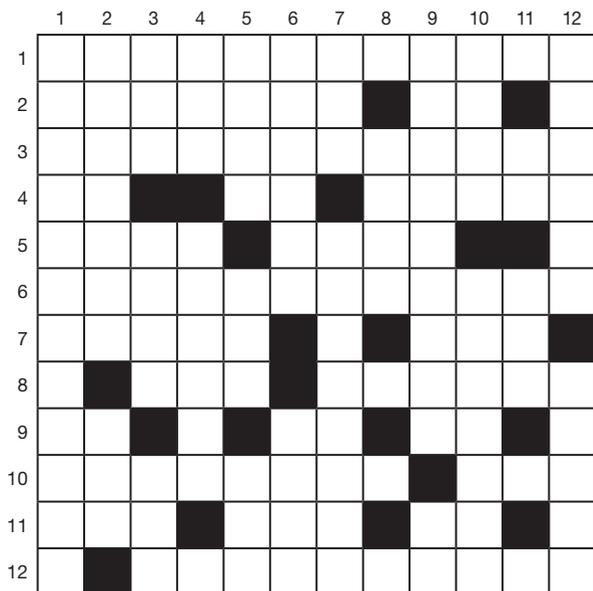
Synthèse de <https://fr.wikipedia.org> et de multiples sources en ligne.

Horizontal

1. Bas de laine.
2. Auteur du XVII^e – Lieu de fouilles.
3. Chaude-pisse.
4. Mesure chinoise – Conjonction – Théâtre antique.
5. Roi mythique – Préposition.
6. Ouvrière du prêt-à-porter.
7. Ventilée – Pronom personnel.
8. La première – Choisissez.
9. À la mode – Numéro atomique 93 (abrév.) – Fin de verbe.
10. Interrogation – Taxi anglais.
11. Engin volant – Ancienne unité de mesure – Conjonction.
12. Mondiaux.

Vertical

1. Symbolique.
2. Monument romain – Personne.
3. Encouragement espagnol – Colorant minéral – Touché.
4. Auteure américaine – Tache naturelle.
5. Élément qui signifie « vin » - Issue – Choix.
6. Corrompu – Inutilement à l'envers.
7. Ses rames sont sous terre – Pieuvre.
8. Macéré (textile).
9. Pour jouer à la pétanque – Pieuses initiales.
10. Presse – Calomniée.
11. Prêtresse d'Héra – Démenti.
12. Ville toscane – Animaux qui valent 16 pts au Scrabble.



Solution du N° 237



Salon du livre de Genève
Palexpo,
du 6 au 10 mars 2024
salondulivre.ch



Assemblée générale
23 mars 2024, à Lausanne

**Semaine de la langue
française et
de la francophonie**
Du 14 au 24 mars 2024
Programme détaillé dès
janvier 2024
sur leur site slff.ch

Toutes les dernières actualités sont sur notre site Internet

www.ast-arci.ch

et notre page Facebook



**Association romande des correctrices
et correcteurs d'imprimerie**

Pour nous contacter:

Arci – Association romande des correctrices
et correcteurs d'imprimerie
1000 Lausanne
comite@arci.ch

Coordonnées bancaires: CH41 0900 0000 3000 4194 2

**L'AST et l'Arci remercient la CMID*
pour son soutien à l'impression du *Trait d'Union*.**

*Coopérative d'entraide des employés de l'industrie graphique de Lausanne et environs

Paraît quatre fois par année. Abonnement annuel 35 francs
Sortie du numéro 239: mars 2024

MEMBRES DU COMITÉ

Muriel Füllemann, tu@arci.ch

Rédactrice responsable du *TU* (coordination avec les rédacteurs, lien avec les relecteurs, coordination avec la mise en pages).

Catherine Magnin, rencontres@arci.ch

Rencontres, activités professionnelles et formation.

Natasa Simic, communication@arci.ch

Communication (recherches de fonds, présence aux salons et manifestations).

Florian Stäuber, tresor@arci.ch

Trésorier.

Norbert Tornare, secretaire@arci.ch

Secrétaire aux verbaux, gestion des membres.

DÉLAIS POUR L'ENVOI DES ARTICLES

N° 239/1-2024

Lundi 12 février 2024

N° 240/2-2024

Lundi 13 mai 2024

N° 241/3-2024

Lundi 12 août 2024

N° 242/4-2024

Lundi 11 novembre 2024

**Adresse de courriel
pour l'envoi des articles:**
tu@arci.ch

Tarifs publicité par parution (noir-blanc)	
1 page:	100 francs
1/2 page:	50 francs
1/4 page:	25 francs

IMPRESSUM

**Responsable
de la publication**

Muriel Füllemann

Préresse

Chantal Moraz

Relecture

Luce Jaccard, Patricia
Philipps, Catherine Rossier
et Norbert Tornare

Design graphique

Nordsix

Impression

Artgraphic Cavin SA

Tirage

260 exemplaires

LES ANNÉES FAUVES

En collaboration avec le Musée
d'Art moderne de Paris



Raoul Dufy, Les régates, 1907-8, huile sur toile, 56 x 65 cm, Legs du Docteur Maurice Giardin en 1953, Paris Musées / Musée d'Art moderne de Paris ©2023, Proletieris, Zürich

Fondation Pierre Gianadda

Martigny

7 juillet 2023 – 21 janvier 2024
Tous les jours de 9 h à 18 h

Suisse